ÉLECTIONS MUTUELLE AIR FRANCE

Le 7 janvier 2016

Votez et faites voter pour la liste

Union Navigants Sol Aérien



Fin novembre, vous allez recevoir le matériel de vote pour les élections de votre Mutuelle. Par votre vote, par correspondance ou par internet, vous allez élire pour 5 ans vos représentants à l'Assemblée Générale, qui éliront à leur tour les 24 membres du Conseil d'Administration dont seront ensuite issus les 8 membres du Bureau.

Cette instance (composée de 60 élus représentants des salariés et 37 élus représentant majoritairement les retraités) est le cœur même de votre Mutuelle puisque des modifications de statuts et d'autres décisions peuvent y être approuvées, ou non, par vote, à la majorité des deux tiers ou à la majorité simple.

Depuis presque 25 ans, la Mutuelle Air France s'est efforcée d'offrir aux salariés d'Air France une complémentaire santé de qualité.

Dans la limite des contraintes imposées par les pouvoirs publics en matière de santé, la Mutuelle Air France a toujours voulu privilégier un certain niveau de remboursement, compatible avec l'esprit Mutualiste qui est le sien, faisant aussi le choix d'une solidarité envers les familles par la gratuité des cotisations enfants des Salariés !

S'il est vrai que certains adhérents ont constaté une baisse quant à certaines prestations, il est aussi important de rappeler que, d'une façon sournoise, les pouvoirs publics font peser les déremboursements de la sécurité sociale sur les complémentaires santé et n'ont cessé d'amoindrir leur système de remboursement, en instituant de multiples taxes et impôts.

Malgré toutes ces contraintes, notre Mutuelle est en bonne santé financière grâce à une gestion rigoureuse. Nos candidats sont prêts à peser sur les décisions de celle-ci, au sein de son Assemblée Générale, afin de s'adapter aux évolutions de vos besoins et faire en sorte que cette instance ne soit plus la chambre d'enregistrement de décisions, déjà, actées par le Conseil d'Administration.

PNC — UNSA Aérien AIRFRANCE — SNMSAC

www.unsa-aerien-airfrance.com

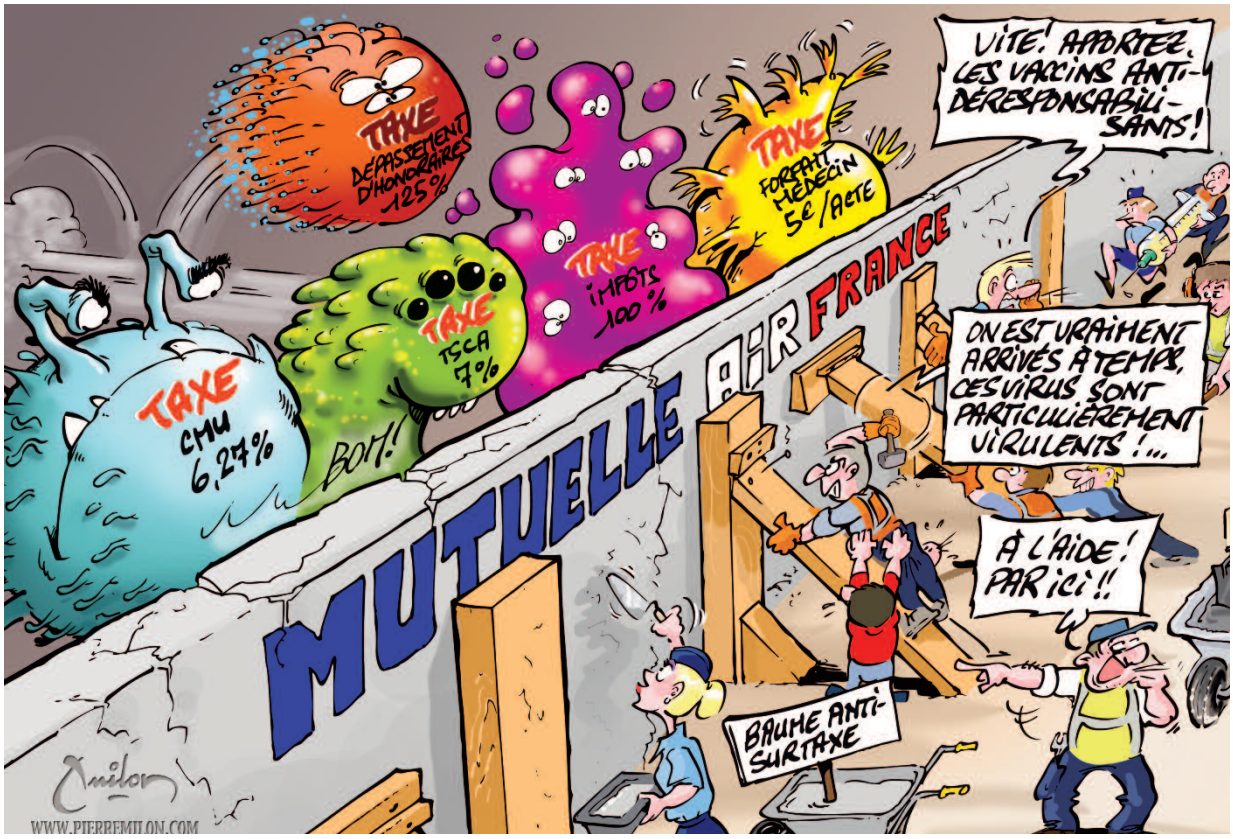
Union Navigants Sol Aérien

Des salariés au coeur de votre mutuelle pour :

- **Prendre en compte des besoins spécifiques des Salariés** (remboursement par la Mutuelle des médicaments non remboursés par la Sécurité Sociale…) ;
- **Améliorer le réseau** « Santéclair » dans les zones géographiques mal desservies ;
- **Rembourser les vignettes ORANGE** ;
- Augmenter le **remboursement de la chambre individuelle** ;
- **Améliorer le remboursement forfait** « Ostéopathe, Chiropracteur et Etiopathe » et rajout d'autres spécialités (Acupuncteurs, Psychothérapeutes, Ergothérapeutes…) ;
- **Arrêter l'obligation de devis** pour les implants et opérations ophtalmologiques par laser ;
- **Mettre en place une assistance d'aide à la personne** lors d'un accident ou d'une maladie ;
- **Simplifier les modalités de remboursement.**

Si le programme de notre liste - Union Navigants Sol Aérien - est proche de vos aspirations :

- **Votez pour des délégués impliqués qui porteront votre voix au sein de notre Mutuelle ;**
- **Votez pour des délégués à votre image, des collègues proches de vous ;**
- **Votez pour des délégués qui veilleront à améliorer les remboursements les plus utiles.**



Création & Impression : TACTIC IMPRESSIONS - Ne pas jeter sur la voie publique.